

**Présent(e)s :** Mme Athias-Hérault, M. Bourgeois, Mme Breban, Mme Gallen, M. Genel, Mme Martinez et Mme Vallantin.

**Excusé :** Mme Belalia et M. Ezdra

**Invité(e)s :** M. Lentschner, Mme Colombel, Mme Maupras, M. Grasset Janin, M. Theron, M. Moskovicz, Mme Adgharouamane, M. Antoniazza et M. Colboc.

*Intervention de Julien Landel, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup>.*

Présentant ses vœux aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri, Julien Landel explique que la cérémonie des vœux du maire a été annulée suite aux événements passés.

Les nombreux événements organisés au cours du mois janvier sont rappelés au bureau :

- le lancement par la Mairie de Paris du dispositif du budget participatif le jour même de la réunion du Conseil de quartier à 18h à l'Hôtel de Ville.
- la réunion publique d'information sur le budget participatif d'arrondissement, le jeudi 22 janvier à 19h en salle des mariages de la Mairie du 4<sup>e</sup>.
- la réunion publique de restitution du rapport du Conseil de Paris sur le travail du dimanche, le mercredi 15 janvier à 19h en salle des fêtes.

Dans le cadre du futur aménagement de la place de la Bastille, il informe le bureau que les présidents de chaque Conseil de Quartier du 4<sup>e</sup> ont été conviés à une marche exploratoire organisée le samedi 17 janvier et que des réunions inter-arrondissements de concertation seront organisées par l'APUR en janvier et février avant le lancement d'une plus large concertation, ouverte à tous les Parisiens, au mois de mars.

Il remercie l'ensemble des bénévoles qui ont aidé au dispositif du plan Grand Froid, mis en place dans la Salle Jean Mouly de la Mairie du 4<sup>e</sup> depuis 15 jours. Il se terminera demain, la Mairie étant prête à le déclencher à nouveau si nécessaire.

## **Points d'actualité**

### **Essai de désenfumage du Centre Georges Pompidou**

Julien Landel évoque la réception, avant les vacances scolaires, par la Mairie du 4<sup>e</sup> d'un mail d'Alain Seban le président du centre Georges Pompidou l'informant d'essais de désenfumage effectués par le Centre Pompidou.

Alain Genel, président du Conseil, explique que la communication auprès des riverains était prévue directement par le Centre Georges Pompidou et fait part de ses interrogations sur les raisons d'effectuer des essais la nuit.

Julien Landel annonce que Christophe Girard, Maire du 4<sup>e</sup>, a réitéré sa demande lors d'un conseil d'administration d'avoir un intervenant lors d'un conseil de quartier.

Alain Genel se propose d'écrire une lettre à Alain Seban pour évoquer les nuisances ressenties dans le quartier.

### **Nouveaux arrêts de bus**

Il est envisagé le remplacement progressif de 47 arrêts de bus dans l'arrondissement par la société J.C Decaux, dont quatre dans le quartier (rue Saint-Martin, bvd Sébastopol, rue de Rivoli et rue du Renard).

Un modèle avec toit végétalisé sera placé près de la tour Saint-Jacques, soit au niveau de la rue Saint-Martin soit au niveau de la rue de Rivoli.

## **Travaux opérés par GRDF**

Julien Landel explique qu'ERDF et GRDF viennent à chaque fin d'année civile faire part à la Mairie du 4e de leurs propositions de travaux pour l'arrondissement. Il accompagne Christophe Girard dans l'établissement du plan de travaux, élaboré en prenant compte du caractère d'urgence de certaines opérations. Il ajoute que les travaux en surface provoquent inévitablement des difficultés sur l'espace public et que le plan et les travaux envisagés ont été communiqués au bureau via la coordinatrice des Conseils de quartier.

Il précise que la situation dans une rue recevant des travaux est gelée ensuite durant 2 ans, période durant laquelle elle ne fera pas l'objet de nouveaux travaux, sauf urgence grave, citant l'exemple de la rue Rambuteau. Les travaux menés par ERDF sont prévus jusqu'au 6 mars.

## **Rue Saint-Merri**

Julien Landel informe le bureau de la tenue d'une réunion de chantier la veille de la réunion du Conseil de quartier, en présence de Christophe Girard, Maire du 4e, de la Direction de la Voirie et des Déplacements et de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

Il précise que le retard pris dans le cadre des travaux de réduction de la fontaine s'explique par de grandes difficultés techniques, notamment liées aux plans obsolètes, datant des années 70, transmis par la Société d'aménagement des Halles à la DVD. Christophe Girard a demandé avant les vacances de Noël de ne pas ouvrir la rue, pour des raisons de sécurité, l'aménagement n'étant pas terminé, et dans le but de le finaliser en tenant compte des contraintes techniques. Les services ont ainsi apporté des réponses au vu des contraintes du lieu : la pose d'un pavage herbé sur la pente et la mise en place de jardinières avec du lierre tombant sur la partie du mur de la trémie qui ne peut être abaissée. Julien Landel explique que la végétalisation envisagée est douce, peu coûteuse, amovible et apporte un embellissement à cette pointe qui n'a pu être supprimée dans sa totalité. Un petit muret d'une vingtaine de centimètres sera placé sur le pourtour de l'espace, accueillant des croix de saint andré afin d'éviter tout stationnement, nuisances et risques pour les piétons.

Les travaux sont prévus du 20 janvier jusqu'à fin de la première quinzaine du mois de février, incluant la pose du feu et l'inversion du sens de la rue Saint-Merri. La mairie du 4<sup>e</sup> travaille actuellement avec les services de la Ville sur la signalétique, en particulier piétonne. Julien Landel a demandé à la DVD qu'un panneau lumineux soit placé de chaque côté de la rue afin d'appeler à la vigilance et qu'un panneau d'interdiction de tourner à gauche soit situé en amont rue du Renard. Julien Landel confirme aux personnes l'interrogeant que la rue Saint-Merri ne se verra élargie, ni rétrécie.

Certains participants rejoignent Pierre Colboc qui exprime son opposition à un projet dont le sens lui échappe, et le bureau du Conseil de quartier demande à la Mairie s'il peut être envisagé de planter dans le plan incliné et si les croix de saint andré peuvent être retirées.

Julien Landel confirme l'impossibilité de creuser et l'opposition catégorique de la Mairie à prendre le risque de mettre en péril une structure abritant de la circulation. Il ajoute que l'inversion du sens de la rue est décidée et intégrée dans l'élaboration du projet. Malgré les explications apportées par les services de la Ville, certains habitants de la rue Saint-Merri demandent que des sondages soient réalisés.

La position du feu proposée par la DVD n'a pas fait l'unanimité, impliquant une future traverse des enfants en slalom entre les voitures stationnant au feu. Le bureau propose le positionnement d'un feu dans le prolongement du passage au droit de l'école afin de sécuriser la traversée des enfants.

## **Budget participatif**

Alain Genel rappelle l'appel lancé lors de la dernière réunion pour imaginer les projets réalisables dans le quartier Saint-Merri qui pourraient être présentés dans le dispositif du budget participatif. Il présente le projet de la tour Saint-Jacques, qui consiste à créer des portes permettant d'améliorer l'accessibilité du square depuis les rues avoisinantes, et la visibilité pour les passants sur la tour au par un allègement de la végétalisation existante. Le projet inclut un

aménagement au sol sur les zones de franchissement, l'agrandissement du terrain de jeux pour les enfants, l'ajout de poubelles, la création d'un terrain de boules et la demande de rendre la tour accessible pour des visites une grande partie de l'année. Il invite le bureau à lui transmettre toute remarque pouvant modifier et enrichir le projet. Les membres présents en réunion souhaitent que le conseil de quartier porte ce projet dans le budget participatif d'arrondissement.

### **Divers**

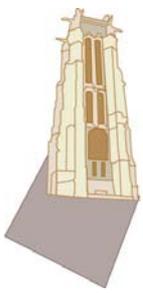
Yvon Le Gall a fait la proposition de réfléchir à l'embellissement / au réaménagement de la rue des Archives entre la rue Rambuteau et la rue de Rivoli. La discussion s'engage en son absence sur l'opportunité d'engager ce travail, et l'hypothèse est avancée de travailler simultanément sur la rue du Temple. Ce point sera précisé lors de la prochaine réunion.

Alain Genel demande l'intervention d'Anne Lebreton au Conseil de quartier du mois de février pour aborder la question des SDF dans le quartier.

Il est signalé le nombre important de poteaux tordus dans la rue Rambuteau.

### **Prochaine réunion du bureau**

**Mardi 10 février 2015**, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.



**Présent(e)s :** Mme Athias-Hérault, Mme Belalia, M. Bourgeois, Mme Breban, Mme Crozier, Mme Gallen, M. Genel, Mme Martinez et Mme Vallantin.

**Invité(e)s :** M. Moskovicz, M. Vouhé, M. Colboc, M. Barbe, M. James, Mme Barbe, Mme de Linde, M. Petijon, M. Legall et M. Perruchas.

*Intervention de Julien Landel, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup>.*

### **Points d'actualité**

Julien Landel rappelle que les travaux de GRDF, actuellement en cours sur le boulevard Sébastopol et la place Edmond Michelet, se termineront à la fin du mois de mars.

Il explique que la Mairie du 4<sup>e</sup> est toujours dans l'attente de l'inscription du mur du cloître Saint-Merri sur le budget des cimetières parisiens de la DEVE et qu'il sera ensuite procédé à son ravalement. Elle attend également les propositions de la DEVE en réponse au souhait de végétaliser les pieds d'arbres de la place Edmond Michelet.

Julien Landel annonce la rencontre prochaine du Maire du 4<sup>e</sup> Christophe Girard avec Alain Seban afin de définir les dernières modalités avant le lancement de la construction des statues. Il explique par ailleurs que la Mairie du 4<sup>e</sup> est dans l'attente d'une prise de position de Xavier Veillant au vue des sondages réalisés.

Il remercie Alain Genel, président du Conseil de quartier du courrier relatif aux essais de désenfumages et aux nuisances dernièrement constatées envoyé au nom du Conseil de quartier. Aucune réponse n'a pour le moment été reçue par le président.

### **Budget participatif**

Julien Landel rappelle que l'édition 2014 du budget participatif a permis le vote de plusieurs projets pour les parisiens et que Christophe Girard a souhaité qu'un certain nombre de projets voient le jour dans le 4<sup>e</sup> : implanter un mur végétalisé rue de Moussy, rendre la rue aux enfants devant l'école de la rue Hospitalière Saint-Gervais et travailler sur un espace de co-working avec la Cité Internationale des Arts.

Il informe les membres du Conseil de quartier qu'actuellement 19 projets sont proposés pour le 4<sup>e</sup> arrondissement sur la plateforme du budget participatif 2015 et qu'il est possible de proposer des idées pour l'arrondissement ou pour Paris jusqu'au 15 mars 2015.

Julien Landel explique au bureau l'opportunité de proposer la place Edmond Michelet au Budget participatif 2015 : d'une part, afin d'augmenter l'enveloppe consacrée au réaménagement de la place et d'autre part, dans le but de faire expertiser le projet dans un temps plus court par les services de la Ville sur le projet de réaménagement.

Le bureau se dit étonné de cette suggestion, rappelant le travail mené depuis plus de dix ans sur ce projet de réaménagement. Il rappelle qu'en accord avec le projet proposé en septembre 2014 par la Mairie du 4<sup>e</sup>, il reste dans l'attente des propositions de mobilier urbain, de l'abattage des arbres et de la végétalisation des pieds d'arbres en cours d'études par la DEVE. Le Conseil de quartier ne partage pas l'avis qu'il faille proposer cette place au budget participatif, compte tenu du long historique de travail mené sur celle-ci. Julien Landel explique que le dispositif de budget participatif offre une possibilité d'élargir la réflexion sur cette place et de travailler sur les rues qui l'entourent.

### **Propreté**

Julien Landel explique que le travail élaboré par le Conseil de quartier a permis de visualiser les endroits problématiques du quartier et annonce qu'un travail de diagnostic est à l'ordre du jour

de la réunion. Il invite par ailleurs le bureau à proposer, dans le cadre du budget participatif, des solutions à ce problème, citant l'exemple des totems pour chiens.

Au vu des débordements constants des poubelles signalés par le bureau, il rappelle l'initiative menée par la Mairie du 4<sup>e</sup> l'été dernier : un deuxième passage de ramassage des poubelles fut réalisé en fin de journée par les services de la propreté, organisation que la Mairie souhaite reconduire l'été prochain. Il explique par ailleurs que la collecte des ordures est réalisée par le marché Derisbourg - qui s'occupe également du 3<sup>e</sup> arrondissement - et que plusieurs équipes ont la charge de nettoyer les rues par domaines d'actions et à des fréquences variables : 1 f/semaine une équipe se charge des flyers et affiches, 1 fois/semaine ou toutes les 2 semaines une équipe s'occupe des grilles d'arbres, une autre équipe se charge du nettoyage des rues....

Pauline Gallen rappelle l'outil très pratique « Dans ma rue » permettant de signaler des problèmes localisés dans l'espace public et partage l'avis que cette application est le signe d'une amélioration majeure du traitement des incivilités de l'espace public.

### **La trémie st Merri**

Les travaux de la rue Saint-Merri se poursuivent et devraient d'ici quinze jours être terminés avec l'inversion du sens de la rue. Le feu rouge est situé à l'endroit où les services ont prévu sa localisation. Julien Landel a transmis la demande du bureau de mettre un passage piéton en face de l'accès de l'école et précise l'obligation de rouler au pas, confirmée par les services de la ville, en cette zone de rencontre. La DVD n'a pas encore transmis son retour sur le feu supplémentaire demandé par le Conseil de quartier.

Pierre Colboc fait remarquer le bon travail effectué par les services de la Ville sur les aménagements visibles actuellement.

*Départ de Julien Landel*

### **Intervention d' Anne Lebreton**

Le Conseil de quartier a sollicité l'intervention d' Anne Lebreton, Adjointe au Maire du 4<sup>e</sup>, chargée de la famille, de la lutte contre les exclusions, de la protection, de l'enfance et des personnes âgées, afin d'imaginer ses contributions possibles dans le domaine de la solidarité.

Remerciant le bureau, Anne Lebreton explique la nécessité des pouvoirs publics de travailler collectivement sur ces problématiques. Problème complexe, le sans-abrisme a connu à Paris une augmentation exponentielle des sans domicile fixe en raison de la pauvreté croissante et en partie de l'immigration. Elle évoque les parcours totalement différents vécus par les sans-abri et explique que de nombreux sdf choisissent le centre de Paris, où l'anonymat et la mendicité sont plus faciles en raison du passage important de personnes.

Elle énonce la typologie des personnes constituant les sdf de l'arrondissement : personnes d'Europe de l'Est, des jeunes, des personnes qui viennent uniquement dormir la nuit, des personnes en mauvaise santé (problèmes psychiatriques) et de nombreux sans-papiers. Elle rappelle que le sans-abrisme touche l'ensemble des grandes villes occidentales et qu'il est difficile de connaître les raisons expliquant qu'une personne se retrouve dans la rue.

Dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, certaines familles roms ayant leur hébergement en banlieue viennent faire leur activité sur Paris, d'autres restent et préfèrent un hébergement dans la rue

Elle présente la volonté et la nécessité d'adapter l'offre d'hébergement d'urgence à la réalité du terrain, évoquant les difficultés parfois à modifier des habitudes et transgresser des peurs.

Elle explique le travail mené avec les enfants en âge d'être scolarisés et exprime le souhait de faire appliquer la loi concernant la scolarisation.

Il existe un réseau de personnes qui travaillent et sont en contact sur ce sujet à Paris : les maraudes telles la Croix Rouge, la Miel de pain, Emmaüs, le Secours Catholique (spécialisé sur les roms) et des services tel la Brigade des sans abri.

Anne Lebreton explique que certaines personnes arrivent à s'en sortir et que des actions immédiates sont réalisées dès lors que des bédés sont repérés dans la rue.

Le bureau s'interroge sur la propreté au vu des tentes quasi pérennes installées aux alentours de Beaubourg. Anne Lebreton explique que des actions de propreté régulières sont menées au cours desquelles il est demandé aux sdf de se déplacer pour permettre de nettoyer.

Elle précise que le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris n'a pas la charge de coordonner les actions pour les sdf. Seul l' élu et le conseiller technique du Maire se chargent de coordonner. Au niveau administratif, les sans abri doivent se rendre à une permanence spécifique sociale d'accueil, qui n'accueille pas les personnes sans papiers.

Elle fait part du nombre insuffisant de bagageries et de bains douches dans l'arrondissement : une bagagerie unique sur l'île saint louis et deux anciens bains douches, situés à Saint-Merri et sur l'île Saint-Louis.

Le bureau partage l'avis qu'il serait intéressant d'aménager une bagagerie avec les bains douches de Saint-Merri ou une seconde bagagerie sur l'île Saint-Louis. Anne Lebreton explique la nécessité de trouver un local et des bénévoles pour ces propositions.

Anne Lebreton rappelle qu'Anne Hidalgo a mis ce sujet comme priorité de sa mandature, « la grande cause » et qu'un travail de tous les acteurs de ce sujet a été mené au cours du premier trimestre. Il est prévu la semaine prochaine de connaître les différentes propositions qui ont émergé de ce travail collectif. Elle précise qu'il n'est pas souhaitable d'avoir de grandes structures, mais de développer les petites structures proches du terrain.

Remerciant les bénévoles du Plan Grand Froid, Anne Lebreton exprime la volonté de la Mairie du 4<sup>e</sup> d'optimiser l'utilisation de la salle Jean Mouly l'année prochaine (notamment en offrant des repas chauds, être prioritaire pour les lits -25 lits pour hommes et 5 lits pour femmes)

Elle présente l'avantage de connaître et de suivre des personnes dans ces dispositifs, certaines ont pu être relogées et obtenir un accès aux droits.

Anne Lebreton fait un appel à la solidarité individuelle, qui est souvent le départ d'une solution vers l'amélioration du cadre de vie des sdf.

## **Divers**

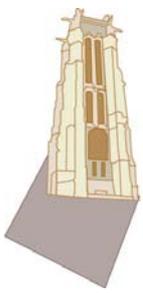
La problématique du nourrisseur de pigeons a fait l'objet d'un long échange lors de la réunion. De nouveaux participants ont témoigné de leur mécontentement et des difficultés générées par la situation et les actions de cet homme. La coordinatrice du Conseil assure au bureau que la Mairie du 4<sup>e</sup>, ayant connaissance du problème, travaille actuellement à trouver des solutions.

Dans le cadre du projet déposé au budget participatif, une marche exploratoire est organisée afin de diagnostiquer les aménagements souhaités pour les rues des Archives et du Temple, samedi 14 février à 14h, à l'angle des rues de la Verrerie et des Archives.

## **Prochaine réunion du bureau**

**Mardi 17 mars 2015**, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

**Jedi 9 avril 2015**, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.



**Présent(e)s : Mme Breban, M. Genel et Mme Vallantin.**

**Excusée : Mme Athias-Hérault**

**Invité(e)s : M. Moskovicz, M. Thebault, Mme Mazéo, M. Colboc, Mme Adgharouamane, M. Legall, Mme Colombel, M. Berard et Mme Pons.**

*Point d'actualité de Julien Landel, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup>.*

*Intervention de Michel Espagnon et de Jean Gabaret - collectif de street art Vivre La Peinture, et de Samuel Boujnah et de Jim Gabaret - réalisateurs d'un court-métrage sur l'histoire du street art*

### **Points d'actualité**

Remerciant le bureau de sa participation au Budget participatif, Julien Landel l'informe que 74 projets ont été proposés pour le 4<sup>e</sup> arrondissement. Il précise que la majorité des projets proposés visent la réappropriation de l'espace public par des habitants.

Etat d'avancement des travaux rue Saint-Merri : les services de la Direction de la Voierie et des Déplacements vont très prochainement réaliser l'étanchéité de l'ouvrage dans le cadre de la réduction de la fontaine avant de procéder au pavage et à l'herborisation de la pente. Julien Landel fait part du souhait des parents d'élèves de l'école Saint-Merri Renard d'implanter un feu de stationnement au droit de la sortie d'école pour assurer la sécurité des enfants et des piétons (la même demande a été faite antérieurement par le bureau). Une réunion in situ pour faire le point sur la circulation est organisée le vendredi 20 mars à 8h30. La Mairie du 4<sup>e</sup> a par ailleurs demandé un renforcement des verbalisations au Commissariat de Police du 4<sup>e</sup> pour les deux ou quatre roues qui prennent depuis sa réouverture la rue Saint-Merri à contresens.

Après l'intervention des artistes de street art, le bureau sera invité à échanger sur les esquisses de végétalisation de la place Edmond Michelet proposées par la Direction de l'Environnement et des Espaces Verts. Des schémas de plantations en pieds d'arbres de type caisson seront proposés au Conseil de quartier afin qu'il se prononce sur des propositions d'implantation. Evoquant l'évolution possible des terrasses, Julien Landel rappelle que certains commerçants étaient ouverts à la discussion sur une harmonisation des terrasses de la place. Alain Genel précise que le bureau a réitéré son souhait d'implanter des arbres, même en pot s'il n'y a pas d'autre solution, rue Aubry le Boucher en proposant un projet de réaménagement de la place Edmond Michelet au Budget participatif. Le réaménagement consiste également à implanter des assises du type mikados et des jeux pour enfants dessinés au sol.

Julien Landel présente ensuite les membres de VLP et les réalisateurs conviés pour échanger avec le Conseil de quartier. Il rappelle l'engagement de la Mairie du 4<sup>e</sup> en faveur du développement de l'Art dans la Ville, citant l'exemple de l'œuvre de Jeff aérosol réalisée en 2010 dans le 4<sup>e</sup>. Il explique que les intervenants présents ont l'ambition de réaliser un documentaire sur l'histoire du street art et d'élaborer à l'occasion de ce reportage, une œuvre sur le mur du cloître Saint-Merri choisi pour cela par le bureau. Il insiste sur le sens profond dans l'histoire du collectif VLP d'investir ce lieu et de l'intégrer au documentaire envisagé.

### **Vivre La Peinture**

Les intervenants débutent leur présentation en expliquant leurs parcours et le projet envisagé. Un court film de présentation projeté lors de la séance précède un temps d'échange avec le bureau.

Après avoir rencontré le réalisateur Samuel Boujnah, Jim Gabaret, enseignant de Philosophie à Paris 1 et réalisateur, lui propose de travailler sur le street art, et notamment son père Jean Gabaret, membre du collectif VLP. Ils coécrivent et coréalisent ensemble un documentaire signé par la maison de production Effervescence, dont l'objet est de présenter l'histoire du street art

à travers l'histoire du collectif VLP. Arte est aujourd'hui intéressé à diffuser ce documentaire. Le travail de VLP est un travail de groupe, qui met en scène un personnage appelé « Zuman », représentation de l'humain anonyme dans un monde pluriel. La création graphique devient une surface de projection, une œuvre ouverte par laquelle le public peut réinventer quelque chose d'artistique, de politique et d'utopique. Jim Gabaret explique que l'objectif du documentaire est de percer le masque et la pudeur de ces artistes. Expliquant le contexte, le groupe souhaite réaliser une œuvre sur le mur du cloître Saint-Merri, qui s'inscrit dans la relation historique du quartier avec le street art.

Suite aux questions du bureau, le collectif annonce qu'il faut entre 3 et 6 jours pour réaliser une œuvre sur le mur du cloître Saint-Merri, que l'arbre présent n'est pas gênant pour la réalisation de l'œuvre qui donnera lieu à une scène du film. Le bureau évoque la possibilité de faire de l'événementiel autour de la réalisation de l'œuvre. Pierre Colboc soulève la question de peindre le sol. Le procédé utilisé par les artistes est de reporter une maquette de petite échelle sur le mur à hauteur réelle. Jim Gabaret explique que la réalisation est souhaitée avant l'été et envisage idéalement de filmer fin mai. La réalisation dans les délais espérés suppose l'obtention du soutien du Conseil de quartier Saint-Merri et celui de la copropriété et de trouver les financements. La Mairie du 4<sup>e</sup> est disponible pour fournir les autorisations nécessaires et accompagner le projet. Jim Gabaret fait part de son souhait de filmer la mise en place de la fresque envisagée pour le mur du cloître Saint-Merri. Au cas où il ne serait pas possible de filmer la réalisation de la fresque, il souhaiterait que le Maire du 4<sup>e</sup> s'exprime sur le street art dans la vidéo.

Le projet artistique envisagé s'articulerait autour du personnage de Zuman accompagné d'un texte rappelant les fondements de la République, en accord avec son environnement (église). Le texte imaginé serait « Tous les hommes naissent libres et égaux en droits ».

Alain Genel, Président du Conseil de quartier, après avoir recueilli l'avis des présents confirme l'enthousiasme du bureau qui accepte la proposition. La seconde étape est la présentation de la maquette qui aura lieu le lundi 23 mars à 14h dans les ateliers du collectif VLP. Alain Genel s'engage à prendre contact avec le syndic de copropriété et le curé de l'église Saint-Merri pour les associer à cette présentation.

### **Beaubourg et ses environs**

Le bureau fait part de l'absence de réponse au courrier envoyé au président du Centre Pompidou sur la question des essais de désenfumage. Il souhaite être assuré de l'arrêt des essais nocturnes. Sophie Pons indique que les derniers essais annoncés n'ont pas été audibles. N'ayant été pas informée des essais qui doivent être réalisés jusqu'en juin, elle souhaiterait obtenir l'échéancier des six prochains mois.

### **Nourrisseur de pigeon**

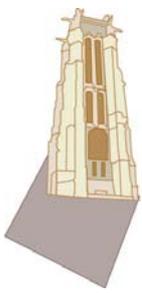
Philippe Thébault évoque le problème du nourrisseur de pigeons et le réel danger sanitaire qu'il représente. Il évoque ses échanges avec Evelyne Zarka sur le sujet, et exige une action de fond. S'étant déjà activement impliqué sur la résolution de ce problème, le bureau a constaté le soutien important de nombreuses associations et personnes envers cet homme. Il considère que la résolution de ce problème complexe dépasse l'instance de démocratie locale qu'est le Conseil de quartier et revient aux autorités politiques.

### **Place Edmond Michelet**

Le bureau est déçu des plans fournis par le DEVE qui ne présentent ni l'arbre coupé, ni les arbres prévus d'être retirés, ni les terrasses dont les schémas ne tiennent même pas compte, ni le kiosque existant. Il est par ailleurs favorable à un schéma d'implantation dissymétrique.

### **Prochaine réunion du bureau**

**Judi 9 avril 2015**, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.



**Présent(e)s : Mme Athias-Hérault, Mme Breban, Mme Gallen, M. Genel et Mme Vallantin.  
Invité(e)s : M. Moskovicz, M. Antoniazza, M. Colboc, M. James Mme Pons et M. Borkowski.**

*Point d'actualité de Julien Landel, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup>.*

Il est décidé de retirer de l'ordre du jour le point sur la réunion publique portant sur la réforme des conseils de quartier, les membres du conseil préférant attendre le document final retravaillé par la Mairie à partir des propositions émises lors de la réunion publique.

### **Rue Saint-Merri**

Lors de la visite organisée in situ le vendredi 20 mars, les parents d'élèves ont exprimé vivement la nécessité d'améliorer la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent la rue pour entrer et sortir de l'école. Suite à la sollicitation de la Mairie du 4<sup>e</sup>, les services de la DVD ont expliqué que la pose d'un second feu au droit de l'école n'est pas possible compte tenu de la proximité avec le feu existant et de la distance avec l'armoire électrique. La solution d'avancer le feu actuel a été également écartée, car il est impossible de ne pas en installer au croisement de la rue du Renard et de la rue Saint-Merri.

Afin de répondre à l'amélioration de la sécurité souhaitée, il est alors proposé d'installer un panneau de signalisation de type A13 qui annonce selon le code de la route un endroit fréquenté par les enfants. Compte tenu que l'entrée des zones de rencontre va être définie par un nouveau marquage au sol, il est également proposé de réaffirmer la traversée piétonne en implantant au niveau de la sortie d'école ce nouveau marquage.

Les membres du bureau demandent à la Mairie du 4<sup>e</sup> s'il y a un point école à cet endroit. Julien Landel les informe de l'existence de deux types de point école, certains dépendant de la Ville et d'autres de la préfecture. Il fait part de l'existence de normes en termes de nombres d'élèves, d'accessibilité de la rue et de situation de handicap et indique qu'il peut être possible d'aménager éventuellement le point école de la rue du Temple pour qu'il assure une présence dans la rue Saint-Merri.

### **Cloître Saint-Merri : mur sud du cloître Saint-Merri**

Le président du Conseil de quartier Alain Genel rappelle sa prise de contact avec le syndic d de l'immeuble de la rue Saint-Martin, dont le mur pignon, orienté au sud donnant sur le cloître Saint-Merri, a été retenu pour l'élaboration d'une œuvre de street art. Le syndic qui semblait ouvert à la proposition devait consulter le conseil syndical de l'immeuble. Etant convenu que le collectif Vivre La Peinture et la Mairie du 4<sup>e</sup> prennent le relais avec le syndic, aucun retour ne s'est fait connaître pour le moment.

Julien Landel proposant que la Mairie du 4<sup>e</sup> fasse un courrier au syndic de l'immeuble, Alain Genel complétera cette démarche par une relance conjointe du Conseil de quartier.

### **Place Edmond Michelet**

Il est évoqué une réorganisation dans les équipes de la DEVE qui provoque un certain nombre de changements pouvant permettre d'améliorer l'efficacité des traitements des demandes.

Julien Landel rappelle que les membres du Conseil de quartier avaient été informés au mois de novembre de la nécessité d'une prise en charge des plantations de jardinières par une association ou un groupe d'habitants. Il invite le Conseil de quartier à se rapprocher de l'association les jardiniers du 4<sup>e</sup>, qui s'occupe du jardin partagé implanté dans le jardin du clos des Blancs-Manteaux.

Une projection des esquisses de Pierre Colboc est réalisée lors de la réunion, proposant plusieurs scénarios d'implantation de végétalisation sur la place suite aux propositions de la DEVE lors de la dernière réunion.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent rencontrer les services de la DEVE afin d'obtenir des réponses en terme de faisabilité et de budget. Il leur semble difficile aujourd'hui de retenir un choix définitif sans une expertise des services sur les propositions d'aménagements du Conseil de quartier.

L'implantation végétale proposée par Pierre Colboc repose sur l'idée d'un aménagement en pied d'arbre d'une faible hauteur inclus dans un coffrage bois en rondins. Deux hypothèses de plans d'aménagement sont retenues : un linéaire et un en tétris.

## **Incivilités et propreté**

### L'opération fais toi belle

Julien Landel explique que l'Adjoint à la Maire de Paris, Mao Peninou a lancé l'opération *Paris Fais toi belle* suite à la réussite dans certains arrondissements des opérations du type *Clean up day*. Il est envisagé qu'une fois dans l'année, cette journée participative de sensibilisation à la propreté soit programmée dans chacun des arrondissements parisiens. La Mairie du 4<sup>e</sup> a ainsi proposé que les quartiers Saint-Gervais et Saint-Merri accueillent cette manifestation à laquelle l'ensemble des habitants et associations sont invités à participer le samedi 23 mai 2015 de 10h à 12h.

### Incivilités

Julien Landel explique que les pierrots de la nuit travaillent avec les établissements parisiens et notamment ceux du 4<sup>e</sup> arrondissement sur les incivilités nocturnes. Commenant leur tournée au lendemain de la réunion du Conseil dès 22h. les pierrots de la nuit ont un parcours dans l'arrondissement. L'année 2014 a par ailleurs présenté un bilan relativement bon : étant pourtant l'un des quartiers les plus festifs, les problèmes dans le quartier Saint-Merri sont minimes en comparaison à ceux d'autres quartiers parisiens.

### Propreté

Comme l'an passé, Julien Landel a demandé aux services de la propreté un second passage de ramassage des poubelles. Mis en place l'an passé, ce passage supplémentaire a été accordé et fixé à 21h.

## **Nourrisseur de pigeons.**

Compte tenu des plaintes nombreuses dernièrement formulées, Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier de sa demande d'une relance du travail psycho social pour cet homme, notamment en collaboration avec Laure Bosmann et les maraudes. Il explique qu'il a également demandé au service de l'hygiène d'effectuer un rapport.

## **Lulu dans ma rue**

Charles-Edouard Vincent, initiateur du projet Lulu dans ma rue, est venu présenter le projet Lulu dans ma rue aux membres du Conseil de quartier. Association créée il y a à peu près un an, l'objectif du projet était de réinventer les petits services de proximité au niveau du quartier, qui s'articulent autour d'une conciergerie comme il était d'usage dans les immeubles ou les hôtels. Lulu dans ma rue propose des services comme monter un meuble Ikea, s'occuper de plantes pendant les vacances, faire une course...

L'association sélectionne des gens du quartier et les accompagne dans les démarches administratives, les lulus ayant le statut d'auto entrepreneurs. Elle compte aujourd'hui 15 lulus et a reçu une cinquantaine de demandes.

Un kiosque a été installé sur la terre plein Saint-Paul, un concierge peut prendre des demandes et apporter des renseignements.

La base tarifaire est d'environ 5 euros pour 20 min de prestation et est payable en liquide, il est envisagé prochainement de pouvoir payer en ligne son service.

Par rapport à la régie de quartier, Charles-Edouard Vincent explique que l'association travaille avec elle sur une logique géographique (elle est active principalement dans le 3<sup>e</sup> et répond à d'autres demandes vers lesquelles l'association peut réorienter) et une logique sociale (volonté de récupérer des personnes au bout de deux ans de régie de quartier et leur permettre de continuer leur activité).

Il explique que le projet Lulu dans ma rue est une expérimentation pour le centre de Paris, qui a le soutien financier de nombreuses entreprises, de la Mairie de Paris et de l'Etat.

Les membres du Conseil de quartier expriment leur soutien à l'association et apprécient le projet Lulu dans ma rue.

## **Divers**

Compte tenu de l'absence de retour du Centre Georges Pompidou suite au courrier d'Alain Genel et du changement de présidence du Conseil d'administration de Beaubourg, Julien Landel invite le Conseil de quartier à établir un courrier au nouveau président.

Beatrice Vallantin fait remarquer qu'aucune réponse ne lui a été transmise suite à sa sollicitation de Christophe Girard et de la Mairie du 4<sup>e</sup> au sujet des poseurs d'affiches.

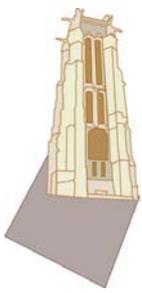
Il a été remarqué un problème important de propreté depuis les travaux réalisés dans la rue Rambuteau. Il a également été signalé les problèmes de passage du bus 29 compte tenu du blocage de la rue par les voitures de livraisons du Franprix et du manque de places de stationnement dans la rue.

Le Conseil de quartier réfléchit à l'utilisation de son budget d'investissement en échangeant autour de propositions telles que kits de survie, plan grand froid, armoire pour le pôle Simon Lefranc... Il propose également de participer au financement de l'œuvre de street art, envisagée sur le mur orienté au sud du cloître Saint-Merri.

## **Prochaine réunion du bureau**

**Mardi 19 mai 2015**, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

**Jeudi 11 juin 2015**, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.



**Présent(e)s :** Mme Breban, Mme Gallen, M. Genel et Mme Martinez.

**Excusé(e)s :** Mme Athias-Hérault, Mme Belalia et Mme Vallantin

**Invité(e)s :** M. Moskovicz, Mme Mazéo, M. James, M. Colboc, M. Prouhet, Mme Vouhé et M. Perruchas.

*Point d'actualité de Julien Landel, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup>.*

### **Rue Saint-Merri**

Suite à sa rencontre avec les parents d'élèves de l'école élémentaire Saint-Merri et aux remarques du Conseil de quartier, Julien Landel évoque le souhait de la Mairie du 4<sup>e</sup> d'améliorer la sécurité dans la rue Saint-Merri. Il a ainsi été posé une signalétique au sol indiquant en gros « priorité piéton » ainsi qu'un panneau triangulaire avant la rue Pierre au Lard sur le côté gauche.

Il a été constaté que de nombreux véhicules prennent encore la rue Saint-Merri en sens interdit. Julien Landel évoque la demande de la Mairie du 4<sup>e</sup>, au Commissariat de police du 4<sup>e</sup> d'être extrêmement vigilant quand aux infractions.

Afin d'optimiser la sécurité, les membres du Conseil de quartier demandent à nouveau s'il est possible de mettre un point école au droit de son accès, qui assurerait la sécurité des traversées des enfants aux horaires d'entrée et de sortie d'école. Julien Landel précise que la Mairie du 4<sup>e</sup> reste dans l'attente du rendez-vous annuel de Christophe Girard, Maire du 4<sup>e</sup> et des Services de la Ville pour l'établissement du nouveau plan de localisation des points école.

### **Cloître Saint-Merri**

Le Conseil de quartier est informé que le devis du ravalement du mur orienté ouest du cloître Saint-Merri, élaboré par l'entreprise attributaire du marché de maçonnerie sur les murs de la DEVE, est en cours d'examen par la direction juridique de la DEVE.

Apprenant que le projet de street art envisagé pour le mur orienté sud du cloître reste dans l'attente de confirmation de mécénat, certains membres du Conseil de quartier s'interrogent sur le coût induit pour l'élaboration d'une œuvre de cette envergure. Il est par ailleurs précisé que les échafaudages nécessaires à sa réalisation ont un coût important.

### **Place Edmond Michelet**

Le Conseil de quartier avait été informé qu'une restructuration des Services de la DEVE permettrait de définir un nouvel interlocuteur en charge du projet de la Place Edmond Michelet et de favoriser ainsi l'avancement du projet d'aménagement végétal de la place.

Julien Landel annonce qu'il est prévu que Sarah Alby, Directrice de cabinet du Maire du 4<sup>e</sup>, accompagnée de Damien Chanal et de lui-même, le rencontre avant les vacances scolaires. Après avoir été sensibilisés à l'historique et informés du projet d'aménagement, les services de la DEVE et de la DVD seront invités lors d'une prochaine réunion de Conseil de quartier. Alain Genel propose un rendez-vous sur site en cas de difficulté à être présents au prochain Conseil de quartier prévu le jeudi 11 juin.

Un courrier de Christophe Girard, Maire du 4<sup>e</sup>, a par ailleurs été envoyé aux services de la DVD pour demander d'étudier, en dépit du litige avec le concepteur, l'installation de mikados sur la place comme le prévoit le projet d'aménagement.

Julien Landel assure aux membres du Conseil de quartier que l'installation des statues des deux architectes de Beaubourg, Renzo Piano et Edward Rogers, est prévue pour l'automne.

Les membres du Conseil de quartier se demandent quelles sont les échéances de commencement du projet d'aménagement de la place Edmond Michelet et réitèrent leur souhait d'installer les arbres en pot le long de la rue Aubry le Boucher afin de réduire sa largeur. Julien

Landel répond que cette hypothèse sera à nouveau étudiée par les Services de la Ville. Alain Genel demande s'il est possible d'associer l'ABF au prochain rendez-vous sur site en présence de la DVD et de la DEVE. Julien Landel ajoute qu'il est nécessaire de délimiter les espaces si l'on veut l'appropriation de cette place.

### **Nourrisseur de pigeons.**

Suite à sa demande à Laure Bossman de se pencher sur le cas du nourrisseur de pigeon, Julien Landel informe les membres du conseil de quartier du passage des maraudes et qu'un dialogue a été engagé dans la perspective d'une prise en charge médico-psychologique. Il explique cependant que la marge de manœuvre est assez limitée à ce niveau. Il souhaite qu'une prise en charge soit proposée à la famille du nourrisseur de pigeons.

Il rappelle que le pigeonnier contraceptif avait été envisagé dans le quartier et précise que cela ne vise pas à tuer les pigeons mais à empêcher leur reproduction.

Il est à nouveau évoqué les problèmes de propreté qu'entraînent le nourrisseur de pigeons et le stationnement permanent de ses véhicules.

### **Problème de Beaubourg**

Le Conseil de quartier fait état de la saleté environnante du Centre Georges Pompidou, et constate qu'aucune action n'est entreprise pour améliorer cet endroit du quartier.

Restant sans réponse aux courriers envoyés au président du Centre Georges Pompidou, le Conseil de quartier n'arrive pas à avoir d'interlocuteur pour mener ainsi un travail en commun sur la place Beaubourg dans le quartier. Il insiste auprès de la Mairie du 4<sup>e</sup> sur la nécessité que Christophe Girard, membre du Conseil d'administration de Beaubourg, trouve un interlocuteur lors du prochain conseil d'administration.

### **La réforme des conseils de quartier**

Les membres du Conseil de quartier pointent la nécessité de mettre une clause d'assiduité préalable à l'obtention du droit de vote, au regard des venues ponctuelles de riverains intéressés par un sujet spécifique.

Ils considèrent qu'il est judicieux de proposer un calendrier qui permet de bâtir un programme, mais soulignent le nombre important de réunions et suggèrent d'alléger le planning proposé, d'autant que l'assistance aux réunions est parfois clairsemée.

### **Divers**

Le Conseil de quartier demande si la Mairie du 4<sup>e</sup> a connaissance de l'échéancier des travaux du bâtiment de l'école Saint-Merri. Julien Landel explique que ce bâtiment est intégré au Plan d'Investissement de la Mandature (PIM) et qu'à ce jour, la Mairie du 4<sup>e</sup> n'a pas connaissance du budget et de l'importance des travaux du bâtiment. M. Moskovicz appris le lancement du concours de maîtrise d'œuvre, le Conseil de quartier souhaite savoir si le cahier des charges a été acté.

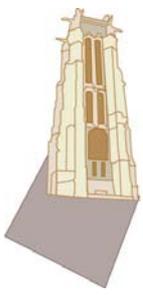
74 projets ont été proposés au budget participatif d'arrondissement. Une quarantaine de est en cours d'études techniques par les Services de la Ville.

Il est à nouveau signalé la mauvaise fréquentation du cloître Saint-Merri.

Le Conseil de quartier fait part de sa vive préoccupation pour la fête de la musique et demande ses lieux d'implantation dans le quartier. Il est rappelé que la musique techno est souvent assourdissante dans les rues Saint-Martin, rue des Archives et rue du Temple ainsi que les débordements de terrasse. Julien Landel précise qu'une mobilisation importante de la police a été demandée.

### **Prochaine réunion du bureau**

**Judi 11 juin 2015**, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>.



**Présent(e)s :** Mme Breban, Mme Crozier, Mme Gallen, M. Genel, Mme Martinez et Mme Vallantin.

**Excusé(e)s :** Mme Hérault.

**Invité(e)s :** M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme de Linde, M. Bellevue, Mme Lux, Mme Appap et Mme Burriez.

### **Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4e.**

La Commission du 4<sup>e</sup> du budget participatif a sélectionné 12 projets qui seront soumis au vote de septembre 2015. Ces projets proposés pour le 4<sup>e</sup> arrondissement seront communiqués lors d'un apéro participatif organisé à 18h30 le jeudi 2 juillet dans le verger de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

Julien Landel annonce le Forum des Associations du 4<sup>e</sup> le samedi 12 septembre à l'Espace d'Animation des Blancs Manteaux, au cours duquel une communication large sur les projets proposés au budget participatif pourra être menée. Il invite les membres du Conseil de quartier à y participer et à inciter les habitants à voter sur les projets du budget participatif proposés pour le 4<sup>e</sup> arrondissement.

La Mairie du 4<sup>e</sup> organise deux grandes réunions courant juin : une réunion publique sur les voies sur berges, en présence de la Maire de Paris, le mardi 23 juin en salle des Mariages de la Mairie du 4<sup>e</sup> et une réunion publique sur l'aménagement de la place Teilhard de Chardin le mercredi 24 juin à 19h au Pavillon de l'Arsenal.

### **Nourrisseur de pigeons**

L'enlèvement de la Mercedes du nourrisseur de pigeons est prévu le jour de la réunion du Conseil de quartier.

Julien Landel souligne la difficulté d'agir sur cette problématique de l'arrondissement compte tenu du nombre important de soutiens en faveur du nourrisseur de pigeons. Il propose au Conseil de quartier d'instaurer un dialogue avec les personnes qui le soutiennent lors d'une réunion en présence de Laure Bosman, directrice des maraudes du 4<sup>e</sup> et d'Anne Lebreton, Adjointe au Maire du 4<sup>e</sup>. Cette réunion viserait à leur expliquer le problème d'hygiène, aborder la question de la sécurité au travers les menaces proférées à l'encontre d'une riveraine, celle de l'occupation illégale de l'espace public et les raisons concrètes d'arrêter l'action du nourrisseur de pigeons. Sur le plan médico-psychologique, Anne Lebreton envisage également de prendre contact avec la famille du nourrisseur de pigeons. Les membres du conseil de quartier approuvent l'idée de Julien Landel sur l'organisation d'une réunion mais souhaitent que la Mairie du 4<sup>e</sup> en soit l'organisatrice. Dans cette hypothèse il souhaite s'y associer et propose qu'un professionnel de santé participe également au débat.

### **Rue Saint-Merri**

La signalétique a été posée. Les membres du Conseil de quartier soulignent la nécessité d'en suivre les effets.

Lors du Conseil de quartier du 19 mai 2015, il a été demandé la présence d'un point école au droit de l'accès de l'école Saint-Merri afin d'assurer la sécurité des enfants. Julien Landel fait part des difficultés à obtenir un second point école compte tenu de la présence d'un point école rue du Renard et des effectifs restreints.

Julien Landel a par ailleurs proposé aux parents d'élèves de réévaluer le danger dans la rue Saint-Merri avant les vacances scolaires ou à la rentrée.

## **Bâtiment Saint-Merri**

Une délibération sur le programme des travaux du bâtiment Saint-Merri et un calendrier seront présentés lors du Conseil d'arrondissement du lundi 15 juin 2015.

## **Fête de la musique**

Julien Landel précise que les groupes musicaux doivent faire leurs demandes au plus tard dix jours avant la fête de la musique. Pour les établissements, il rappelle que Christophe Girard, le maire du 4<sup>e</sup>, n'accepterait aucune installation de sono sur la voie publique.

La Mairie du 4<sup>e</sup> reste dans l'attente de l'avis de la Préfecture de Police pour la fermeture des rues.

Sur la demande d'installer des sanisettes dans la rue des Archives, le Commissariat de Police du 4<sup>e</sup> a cette année évoqué la possibilité d'y répondre favorablement.

## **Place Edmond Michelet**

Julien Landel explique qu'une réunion avec les services de la DVD et de la DEVE a permis de balayer point par point les composantes du projet de réaménagement de la place, de visionner où ils en étaient et les moyens d'avancer sur la base des orientations arrêtées par le CQ en décembre.

Les services de l'arbre ont informé la Mairie du 4<sup>e</sup> de l'augmentation d'arbres malades sur la place : huit arbres vont devoir être enlevés et deux arbres ne seront pas replantés afin de créer un espace central. La Mairie recherche actuellement des lieux de plantation de substitution dans l'arrondissement.

La galerie Perrotin est toujours en recherche de mécène pour la réalisation des statues.

Parallèlement, la Mairie du 4<sup>e</sup> a demandé à la DVD de lui faire un retour sur l'installation d'une petite fontaine sur la place. Mais la remise en eau de la fontaine murale est envisagée en priorité.

Malgré les tentatives de la Mairie du 4<sup>e</sup> d'obtenir par la Ville de Paris des mikados, le marché n'a pas été poursuivi. La Mairie du 4<sup>e</sup> a demandé au service de l'arbre de travailler à des assises en bois.

Julien Landel rappelle les deux grandes priorités du projet d'aménagement de la place Edmond Michelet : redonner une identité à cette place et un aspect plus végétal.

Les services de l'arbre ont émis un avis défavorable aux coffrages bois soulignant la difficulté de les entretenir. La discussion sur la végétalisation en pied d'arbres a été relancée, et l'expérimentation des fleurs de prairie est une piste. Il a été également évoqué la solution d'assise en bois naturel qui encercle la végétalisation et les arbres.

La Mairie du 4<sup>e</sup> attend les propositions de la DEVE suite aux échanges et au visionnage de l'historique des différents projets de la place Edmond Michelet. Julien Landel a comme objectif qu'en avril 2016 la place Edmond Michelet soit entièrement réaménagée avec de la végétalisation.

Les membres du Conseil de quartier ré-insistent sur le fait que la DEVE doit travailler sur la base des dernières propositions de végétalisation faites par le Conseil de quartier représentées sur les esquisses de Pierre Colboc. Ils souhaitent éviter une juxtaposition de végétalisation sans création d'espaces.

La question des arbres en pot sur le côté nord de la rue Aubry le Boucher est de nouveau évoquée : le Conseil de quartier récusé l'idée que leur poids ne pourrait être supporté par la rue où il est constaté parfois les manœuvres de camions de 20 tonnes.

## **Intervention de de Claudine Buriez, Responsable projet de Splash Mouv'n Swing**

Claudine Buriez présente les différents événements au cours desquels son association a mis en place des fresques participatives sur fonds sonores. Cette démarche participative artistique permet de créer du lien entre les intervenants et de créer des travaux artistiques intéressants.

Le Conseil de quartier doit se déterminer lors d'une prochaine réunion sur l'opportunité de monter un tel projet dans le quartier, sur la période, le lieu, le financement, les partenariats éventuels à nouer pour cela avec un autre Conseil de quartier.

### **Budget participatif**

Alain Genel rend compte de la Commission du 4<sup>e</sup> qui s'est tenue le jeudi 4 juin en Mairie du 4<sup>e</sup> en présence de Pauline Véron, Adjointe à la Maire de Paris, composée d'Elus du 4<sup>e</sup>, de représentants de la Vie Citoyenne, des Services techniques de la Ville de Paris et des présidents des 4 Conseils de quartier. L'objet de cette commission était de sélectionner parmi les propositions de projets pour le 4<sup>e</sup> au budget participatif ceux qui seront soumis au vote des habitants du 10 au 20 septembre 2015.

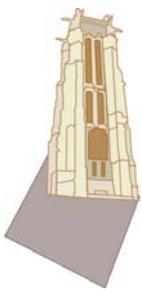
Le budget participatif 2015 s'est vu proposé 5136 projets pour la Ville de Paris et 75 pour le 4<sup>e</sup> arrondissement, dont 36 ont été jugés recevables et 21 retenus et étudiés par les Services de la Ville pour une enveloppe de 824600 euros. La commission en a conservé 12 qui seront soumis au vote.

Alain Genel explique que l'intérêt de la commission n'était pas de juger de l'opportunité d'un projet, mais d'affiner le nombre et le descriptif des projets retenus au vu des travaux programmés par la Mairie du 4<sup>e</sup>, des expertises techniques et budgétaires.

Alain Genel informe les membres du Conseil de quartier de la mise au vote de septembre du projet portant sur le square de la Tour Saint-Jacques. Le projet de réaménagement des rues Temple Archives s'est vu intégré avec le projet Francs-Bourgeois dans un projet Marais qui sera traité dans le cadre des propositions parisiennes compte tenu d'une estimation budgétaire dépassant largement l'enveloppe de l'arrondissement.

### **Divers**

N'ayant pas obtenu de réponse, Béatrice Vallantin réitère sa demande au sujet des marchands de tapis dans le quartier.



**Présent(e)s : Mme Hérault, Mme Belahia, Mme Breban, Mme Crozier, Mme Gallen, M. Genel et Mme Vallantin.**

**Invité(e)s : M. Colboc, Mme Mazéo, Mme de Linde, Mme Colombel, M. le Gall et M. Moskovicz.**

### **Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup>.**

#### Les événements de rentrée

Julien Landel introduit la séance par l'annonce d'une rentrée de septembre chargée, placée sous le signe de l'engagement, avec deux événements citoyens majeurs : le Forum des associations du 4<sup>e</sup> organisé le samedi 12 septembre de 10h à 18h à la Halle des Blancs-Manteaux et le Café de l'engagement du samedi 19 septembre de 10h à 13h dans le verger de la Mairie du 4<sup>e</sup>. Lors de ces événements, un stand sera mis à disposition des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> pour communiquer sur leurs actions et inciter les riverains à la participation citoyenne. Au moment du renouvellement des Conseils de quartier, le Café de l'engagement permettra d'impulser des actions citoyennes tournées vers la solidarité. Des associations du 4<sup>e</sup> seront présentes pour informer sur les différents moyens de s'engager et vers qui s'orienter.

Les membres du Conseil de quartier sont invités à prendre une part active au vote du budget participatif entre le 10 et le 20 septembre 2015 : d'une part en votant pour les projets qu'ils soutiennent et d'autre part en communiquant sur ce dispositif participatif et sur l'opportunité de choisir des projets pour leur arrondissement. Julien Landel rappelle que l'édition 2015 offre aux parisiens la possibilité de voter pour les projets parisiens et pour les projets d'arrondissements. Des urnes fixes ont été installées à l'accueil de la Mairie du 4<sup>e</sup>, à la Maison des Associations du 4<sup>e</sup> ainsi qu'à la piscine Saint-Merri, aux horaires d'ouverture des équipements. Des urnes mobiles sillonneront par ailleurs l'arrondissement.

Julien Landel invite les membres du Conseil de quartier à assister au Conseil d'arrondissement du mardi 15 septembre à 19h, au cours duquel de nombreuses délibérations et vœux seront abordés, notamment sur les locations saisonnières et sur le bruit.

Il annonce enfin la fête de la gastronomie les 25, 26 et 27 septembre et l'organisation le 27 septembre d'un vide-grenier rue Rambuteau, organisé par l'association des commerçants. A cette même date, il se déroulera le vide-grenier du Conseil de quartier Saint-Gervais. C'est également ce dimanche 27 septembre que se déroulera la journée sans-voitures, souhaitée par la Maire de Paris.

Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier qu'une réunion publique sur les voies sur berges sera organisée le jeudi 17 septembre à la Mairie du 4<sup>e</sup>, en présence de la Maire de Paris Anne Hidalgo. Il insiste sur la nécessité de repenser les berges comme un axe dédié aux circulations douces.

#### Propreté

Julien Landel expose les problèmes de propreté récemment observés dans le quartier : les poteaux et les murs de la rue des Archives et de la rue du Temple ont été particulièrement envahis par de l'affichage sauvage durant le dernier week-end du mois d'août. Il explique avoir alerté les services compétents pour que la société responsable de ces nuisances soit verbalisée.

Il informe les membres du Conseil de quartier que l'amende pour jets de mégots et toute autre incivilité sur l'espace public est passée de 35 à 68 euros. Suite à la demande d'Yvon Legall, Julien Landel propose de communiquer les statistiques du commissariat sur ces infractions lors du prochain conseil de quartier.

Une amélioration des passages des encombrants a été constatée. Suite à la demande de certains membres du Conseil, Julien Landel explique que deux créneaux horaires dédiés aux ramassages des encombrants sont mis en place : le matin entre six et huit heures et un l'après-midi. Il explique qu'une communication à destination des halls d'immeuble réalisée par les services de la ville afin d'éviter les dépôts sauvages existe et qu'elle pourra être transmise aux membres du conseil de quartier.

Depuis fin juin il a été remarqué devant l'atelier Brancusi des vendeurs à la sauvette, étalant sur le sol des livres, des faux sacs et des lunettes. Julien Landel assure aux membres du conseil de quartier que le Directeur du Centre Pompidou et le Commissariat de Police du 4<sup>e</sup> ont été alertés.

### **Place Edmond Michelet**

Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier que le Maire du 4<sup>e</sup> a demandé au Service d'Aménagement et des Grands Projets de la Ville de Paris qu'un service pilote soit nommé afin de conduire la gestion globale du projet : l'installation des statues et du mobilier urbain, la végétalisation de la place et les aménagements (velib, jeux, fontaine..) envisagés par le Conseil de quartier et la Mairie du 4<sup>e</sup>. La Mairie du 4<sup>e</sup> reste actuellement dans l'attente du retour du SAGP. Julien Landel assure que les services de la Ville ont bien pris en compte la demande du Conseil de quartier au sujet des aménagements formulés en novembre 2014 et s'engage à ce qu'ils soient réalisés en avril 2016.

Le président du Conseil de quartier expose à nouveau le souhait du conseil de quartier d'installer des arbres en pot le long de la rue Aubry le Boucher.

### **Rue Saint-Merri**

Il est constaté que le sens interdit continue à être transgressé, particulièrement par les deux roues, et que le marquage au sol n'est plus visible. Le président du Conseil de quartier va prendre contact avec le directeur de l'école Saint-Merri afin d'obtenir l'avis des parents d'élèves sur l'impact des travaux notamment relatifs à la sécurité des enfants.

Les membres du Conseil de quartier apprécient la pointe enherbée réalisée à l'angle de la rue Saint-Merri et la rue du Renard lors de la réduction de la fontaine.

Les membres du conseil de quartier s'interrogent sur la possibilité de neutraliser la rue Saint-Merri une demi heure le matin et une demi heure le soir, aux horaires de sorties d'enfants.

### **Budget participatif**

Alain Genel expose les trois projets proposés au budget participatif 2015 :

- Le réaménagement de la place Edmond Michelet, sur les recommandations de la Mairie du 4<sup>e</sup> qui avait indiqué que cela permettait d'activer les services de la Ville, de réduire les délais d'analyses et d'obtenir une réalisation plus rapide. Ce projet a finalement été retiré des projets sélectionnés lors de la commission du 4<sup>e</sup>, le projet étant budgété par ailleurs.
- Le réaménagement du square de la tour Saint-Jacques, projet n°6 parmi les 12 projets retenus pour le budget participatif d'arrondissement.
- Le projet sur le bas des rues des Archives et du Temple qui a été intégré à un projet plus global de piétonisation du Marais, redirigé ainsi vers les projets parisiens et budgété à plus de 5 millions d'euros.

### **Réflexion sur l'utilisation des budgets du Conseil de quartier**

Une contribution à la réalisation de l'œuvre de street-art est proposée par les membres du Conseil de quartier. Elle sera dimensionnée en fonction du prix exact total de sa réalisation. Le projet reste actuellement dans l'attente de trouver des mécènes pour le financement. Les membres du Conseil réfléchissent à une autre option dans l'hypothèse où le projet ne pourrait aboutir.

Il est évoqué la possibilité de contribuer au financement de projets non lauréats du vote du budget participatif.

Les membres s'accordent sur la nécessité de se rapprocher des acteurs du quartier afin de connaître leurs besoins : prendre contact le Directeur du pôle d'animation Simon Lefranc pour évaluer les besoins en équipements pédagogiques et avec le Directeur de l'école CHAM Saint-Merri pour les instruments de musique. L'ensemble des conseillers envisagent de repérer dans le quartier les lieux qui pourraient être végétalisés par délivrance du permis de végétaliser, créé par la Maire de Paris.

Les membres du conseil de quartier affirment leur désir de financer sur le budget de fonctionnement du matériel (kits d'hygiène, couvertures..) nécessaire au plan grand froid.

### **Nourrisseur de pigeons**

Concernant le nourrisseur de pigeons, Julien Landel explique que la Mairie du 4<sup>e</sup> recherche toujours sa fille afin de l'alerter sur la situation.

Lors du dernier Conseil d'arrondissement, il est rappelé que Christophe Girard a expliqué qu'une procédure judiciaire était entamée à l'encontre du nourrisseur de pigeons. Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître son avancement. Ils demandent également où en est la rencontre de la Mairie du 4<sup>e</sup> avec les mécènes du nourrisseur de pigeons, ayant donné leur accord pour s'y associer.

Il est rappelé le problème quotidien de salubrité publique que génère l'activité de cet homme et regretté qu'aucune amélioration n'ait vu le jour depuis plus de huit ans. Julien Landel propose que le sujet soit abordé lors d'un point avec la Mairie du 4<sup>e</sup> et le commissariat, lors d'une rencontre inter Conseils de quartier en novembre.

### **Divers**

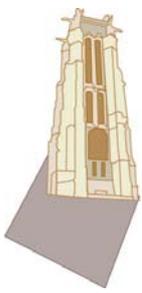
Deux arbres seront enlevés dans la rue du Temple en raison du futur projet RATP. Il est demandé si les quatre arbres arrachés dans le quartier (deux sur la place Edmond Michelet et deux rue du Temple) vont-êtré replantés dans le quartier.

Alain Genel transmet la sollicitation des riverains de la rue Quincampoix (au niveau du n°60) d'être entendu par la Mairie du 4<sup>e</sup>.

Les membres du Conseil de quartier réfléchissent à organiser des animations en rapport avec l'accueil des migrants.

### **Prochaine réunions :**

**Mercredi 7 octobre, jeudi 19 novembre et mercredi 16 décembre 2015  
de 19h à 21h en salle Calmon (4<sup>e</sup> étage de la Mairie du 4<sup>e</sup>)**



**Présent(e)s : Mme Hérault, Mme Belahia, Mme Breban, Mme Gallen, M. Genel, M. Riondet-Genevier, M. Colboc, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Richard, M. Loeb, M. Berard, M. Gomez.**

**Excusé(e)s : M. le Gall et M. Moskovicz.**

**Invité(e)s : Mme Adgharouamane, Mme Maufras, M. Julien, M. Lentschner, Mme Colombel, M. Grasset Janin, Mme Levy-Garboua et M. Lognoné**

*Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4e.*

### **Le nourrisseur de pigeons**

Julien Landel rappelle les situations problématiques qu'endure le quartier depuis des années et évoque une invasion récente de pigeons dans la résidence située rue Geoffroy Langevin et la plainte d'une riveraine suite au constat d'un pigeon mort dans sa boîte aux lettres. Il informe les membres du Conseil de quartier Saint-Merri de ses nombreuses démarches visant à résoudre les problèmes posés par le nourrisseur de pigeons :

- le 23 septembre, une plainte a été déposée au nom de la Mairie du 4e au Commissariat de Police du 4e
- suite à une prise de contact avec l'UPNA le 24 septembre, il est possible de faire intervenir une société de capture de pigeons. L'éventuel financement de cette solution est à l'étude.
- les services de la propreté ont été contactés pour évaluer budgétairement le coût induit du nourrissage de pigeons.
- un mail a été envoyé à Mme Diane Richard, personne à la tête du groupe de soutien de M. Belvédère, le nourrisseur de pigeons, et un rendez vous a été pris. Julien Landel fait part de ses attentes pour cette rencontre.
- les services de la Ville ont été alertés le 25 septembre sur le problème de salubrité occasionné par le nourrissage récurrent des pigeons. Il a été expliqué que leur intervention n'est possible qu'en cas de contamination d'un riverain par la psittacose.

Il est également évoqué la complexité du cadre de verbalisation, (on ne peut verbaliser qu'en cas d'absence totale de mouvement du véhicule pendant sept jours consécutifs). La camionnette fut enlevée le 12 février 2015 mais le paiement des amendes le soir même lui permit de revenir.

L'ensemble des actions et les diverses réponses obtenues montrent la difficulté de traiter le cas du nourrisseur de pigeon. Julien Landel assure le suivi du dossier et fait part d'une grande volonté de solutionner ce problème, notamment par son échange avec Mme Richard.

### **Place Edmond Michelet**

Julien Landel rappelle aux membres du Conseil de quartier que le Service d'Aménagement et des Grands Projets de la Ville de Paris pilote et assure la gestion globale du projet de réaménagement de la Place Edmond Michelet.

Le dossier d'instruction du projet doit être livré pour décembre 2015. Les membres du conseil de quartier font remarquer que les délais initiaux étant être largement dépassés, la date d'avril 2016 sera difficile à tenir. Julien Landel annonce par ailleurs que le Maire du 4<sup>e</sup> va rencontrer prochainement les ABF pour échanger sur divers projets de l'arrondissement, dont le projet de la place Edmond Michelet.

Les membres du Conseil de quartier demandent à Julien Landel de solliciter de la part des Services une présentation de l'aménagement de la Place Edmond Michelet, notamment au niveau de la végétalisation, à leur prochaine réunion de novembre.

### **Budget participatif**

Les membres du conseil de quartier font part de leur déception vis à vis du dispositif du budget participatif : le mode de sélection relève davantage du lobbying que du jeu démocratique : un Conseil de quartier ne peut concourir face à un porteur de projet tel une école, qui mobilise l'ensemble des parents d'élèves pour voter.

Il est à nouveau évoqué le non sens qu'est l'intégration du petit projet d'aménagement de la rue du Temple et de la rue des Archives proposé par le Conseil de quartier, dans un projet parisien de piétonisation du Marais au devis exorbitant.

Un manque d'information général sur le dispositif et sur les moyens de voter est ressenti par les membres du bureau en dépit des efforts déployés par la Mairie. Certains membres auraient souhaité la possibilité de voter contre un projet.

Suite à la demande de Julien Landel, les membres s'accordent pour réaliser un compte rendu retour sur le dispositif du budget participatif.

### **Cloître Saint-Merri**

Les mécènes susceptibles de financer l'œuvre de street art envisagée pour le mur orienté sud du cloître Saint-Merri ont été trouvés par le collectif Vivre La Peinture. Il faut encore l'autorisation de la Ville pour la pose de l'échafaudage et l'autorisation de la copropriété. La Mairie du 4<sup>e</sup> a contacté la Direction de l'Urbanisme pour la pose de l'échafaudage. Pour l'autorisation de la copropriété, il est proposé que des membres de VLP et du Conseil de quartier se rapprochent à nouveau du syndic de copropriété, qui avait été invité à découvrir l'œuvre lors du rendez-vous organisé dans l'atelier de peinture du collectif. Parallèlement, la Mairie du 4<sup>e</sup> va envoyer un courrier plus officiel à la copropriété.

Le coût global de l'élaboration de l'œuvre restant encore inconnu, les membres du Conseil de quartier ne peuvent pas définir leur participation au financement de l'œuvre.

Les membres du conseil de quartier demandent par ailleurs à la Mairie du 4<sup>e</sup> où en est le ravalement et la végétalisation souhaitée pour le mur ouest du cloître Saint-Merri.

### **Rue Saint-Merri**

De nombreux riverains présents lors de cette réunion ont constaté que depuis un mois, peu de véhicules prennent la rue en sens interdit.

Il y a cependant un problème de signalétique depuis l'inversion du sens de la rue Saint-Merri : les panneaux sont peu visibles pour les conducteurs arrivant de la rue de Renard. Les membres du conseil de quartier demandent à la Mairie du 4<sup>e</sup> de contacter les services de la voirie pour les abaisser d'un mètre.

Il est demandé si l'inversion de la rue, provisoire jusqu'au 15 août 2015, a été déclarée et prise en compte par l'ensemble des GPS.

Les riverains de la rue réitèrent leur opposition à la piétonisation et sont défavorables à la fermeture temporaire de la rue lors des entrées/sorties d'école du matin et du soir qui pourrait constituer une réponse au problème de sécurité qui se pose pendant ces périodes, du fait que des flux importants d'enfants avec ou sans les parents, de véhicules qui les déposent ou simplement circulent, vélos, motos, voitures se croisent sur un espace réduit aux abords de l'école.

Les membres du conseil de quartier demandent à la Mairie du 4<sup>e</sup> sur proposition des riverains, que soit testée la solution consistant à poser un feu rouge à 4 m du croisement rue du Renard-Rue Saint-Merri, au droit du passage piéton à la sortie de l'école et souhaitent la présence d'un point école qui puisse assurer leur sécurité.

### **Utilisation des budgets du Conseil de quartier**

Lors de la réunion d'octobre, une réflexion sur l'utilisation des budgets du Conseil de quartier a été menée et a permis d'établir une liste de propositions que le conseil de quartier pourrait financer.

La première hypothèse qui consiste à participer financièrement à l'œuvre de street art envisagée pour le cloître Saint-Merri est mise en attente car elle nécessite d'avoir une vision complète du montant du coût du projet.

Repêcher des projets soumis au vote du budget participatif et non retenus avait été ensuite proposé. Le projet de restauration de la fontaine Maubée séduit les membres du Conseil de quartier. Au vu d'un chiffrage à 50000 euros par les Services de la Ville, les membres du Conseil s'accordent sur une future participation dans l'hypothèse où un autre financement est trouvé. Le projet de végétalisation des murs de Geoffroy Langevin les intéresse également, mais l'avis que ce projet ne peut pas être enclenché rapidement est partagé.

L'achat d'instruments de musique envisagé lors de la réunion d'octobre semble répondre à un réel besoin, comme l'a confirmé le directeur de l'école Saint-Merri Renard au président du conseil de quartier.

Les membres du conseil de quartier s'entendent sur un délai de quinze jours pour clôturer leur plan de financement, défini tout d'abord en prenant en compte les besoins de VLP s'ils sont connus à temps, puis le financement d'instruments pour l'école CHAM, la fontaine Maubée étant d'emblée inscrite au budget 2016

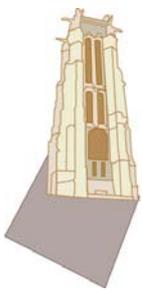
### **Questions diverses**

Il est demandé de transférer la demande d'un panneau de signalisation indiquant le Centre Georges Pompidou à l'angle Sébastopol / Rambuteau à la Mairie du 3<sup>e</sup>, l'indication étant à ajouter à un panneau situé coté 3<sup>e</sup>me arrondissement.

### **Prochaine réunions :**

**Jeudi 19 novembre et mercredi 16 décembre 2015**

**de 19h à 21h en salle Calmon (4<sup>e</sup> étage de la Mairie du 4<sup>e</sup>)**



**Présent(e)s :** Mme Hérault, Mme Belahia, Mme Breban, Mme Crozier, Mme Gallen, M. Genel, Mme Vallantin, M. Moskovicz, M. Loeb, Mme Mazéo, Mme Colombel, Mme Richard, Mme Nicolosi, M. Hassani, M. Colboc, M. Grosset Janin, Mme de Linde, Mme Moreau Sun, M. Moreau et Mme Pons.

**Excusé(e)s :** M. le Gall et M. Riondet-Genevier.

### **Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup> et élu référent du Conseil de quartier Saint-Merri.**

Julien Landel remercie les membres d'être présents au regard du contexte actuel difficile. Il insiste sur l'importance de continuer à faire vivre la vie de quartier afin de faire vivre la démocratie et les valeurs de la France. Améliorer et favoriser le vivre ensemble au moyen d'actions de solidarité et d'entraide est une des nouvelles missions des conseils de quartier : aller vers les personnes isolées et développer les liens sociaux et humains trouve tout son sens aujourd'hui. Il précise que le 4<sup>e</sup> arrondissement comme l'ensemble des arrondissements de Paris fait l'objet d'un renforcement de la sécurité notamment aux abords des écoles. Il invite chaque citoyen à tenir un discours de vigilance et à favoriser l'entraide et la solidarité. Le combat contre le terrorisme ne peut être mené à l'échelle du quartier ou de la ville mais les parisiens ont un rôle à jouer en terme de solidarité et peuvent faire vivre les valeurs de leur pays au quotidien.

Julien Landel annonce les trois prochains rendez-vous citoyens importants à venir : la réunion plénière d'inscription officielle aux Conseils de quartier le lundi 23 novembre à 18h en salle des mariages, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et des naturalisés le mardi 26 novembre à 18h30 en salle des fêtes et le Conseil d'arrondissement du mardi 1<sup>er</sup> décembre à 19h à la suite du CICA de 18h15 en salle des mariages de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

### **Sujets en cours**

Des réponses sur les questions et projets en cours du Conseil de quartier sont apportées sur le document transmis en début de réunion. Julien Landel souligne le rôle des membres du Conseil de quartier dans la mise en œuvre de ses nouvelles missions. Il invite les membres à continuer de faire remonter les incivilités et/ou les problèmes de voirie constatés mais insiste sur la nécessité d'organiser des réunions qui contribuent à l'amélioration du vivre ensemble et qui produisent des actions concrètes. Il insiste sur l'importance de ne pas se préoccuper uniquement de l'espace public, ce qui a conduit à mener une large réflexion sur la démocratie locale dès septembre 2014 et à élaborer collectivement une nouvelle charte des Conseils de quartier adoptée au Conseil d'arrondissement de juin 2015.

Julien Landel rassure les membres du Conseil du quartier en expliquant que la Mairie du 4<sup>e</sup> assure le suivi des dossiers sur lesquels le Conseil de quartier a pris des initiatives, mais qu'il est important de continuer à avancer sur d'autres sujets.

### **Cloître Saint-Merri**

Alain Genel, Président du Conseil de quartier Saint-Merri, informe les membres du Conseil que la copropriété de l'immeuble s'est prononcé lors de l'assemblée générale de fin juin contre la réalisation sur leur mur de l'œuvre de street-art, sans que le syndic pense à nous alerter. Il précise que les avis sont partagés sur l'œuvre et qu'une discussion destinée à éclairer les craintes et les risques des copropriétaires doit être envisagée. On a ainsi perdu 6 mois et l'on ne pourra pas programmer un financement partiel de l'œuvre sur le budget 2015 du Conseil de quartier. Alain Genel et Julien Landel vont fixer un rendez-vous avec le syndic et le Conseil syndical.

## **Rue Saint-Merri**

Les membres du Conseil de quartier Saint-Merri ne sont pas satisfaits de la réponse apportée par la Mairie du 4<sup>e</sup> concernant le point école : ils regrettent qu'elle ne souhaite pas modifier le placement du point école situé rue du Temple pour le déplacer rue Saint-Merri. Ils considèrent avec les parents d'élèves que sa localisation actuelle n'est pas pertinente. Julien Landel explique que l'emplacement des points écoles est décidé par des personnes compétentes, responsables et spécialistes en termes de sécurité routière. Le directeur de l'Ecole Saint-Merri-Renard Saïd Hassani confirme à l'assemblée que l'école prend en charge tous les matins la gestion de la circulation et que les gardiens d'école fournissent un travail important.

Les membres du Conseil réaffirment la nécessité d'assurer la sécurité des enfants par un point école. Il est convenu que l'école et l'association de parents d'élèves défendra cette priorité auprès de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

Chacun s'accorde à reconnaître que l'inversion du sens de la rue a réduit les incivilités et que la fermeture de l'espace végétalisé suite aux travaux de réduction de la trémie est satisfaisante.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître les évolutions de la trémie et les échéances calendaires.

## **Utilisation des budgets du Conseil de quartier 2015**

Les membres du Conseil de quartier envisagent de financer sur leur budget de fonctionnement :

- des accessoires hivernaux nécessaires aux publics du plan grand froid (gants, écharpes, bonnets)
- un repas de Noël des migrants. Une première réunion d'organisation est fixée à 12h30 le mercredi 25 novembre.
- des bacs et plantes pour installer des jardinières dans la rue des Juges Consuls via le permis de végétaliser obtenu par Pauline Gallen qui sera repris par le Conseil de quartier (en fait sur le budget d'investissement pour les bacs)

Ils s'accordent après un vote pour financer deux bassons pour la CHAM de l'école Saint-Merri Renard sur leur budget d'investissement.

Le financement partiel de l'œuvre de street-art proposé lors de la dernière réunion est repoussé sur l'année 2016 compte tenu du décalage du projet, ainsi que le financement partiel du projet non retenu au titre du budget participatif de réhabilitation de la fontaine Maubuée qui nécessite de mener une étude et une réflexion sur son financement.

## **Rue Rambuteau**

Julien Landel et Pacôme Rupin annoncent qu'à la suite de leur visite, la majorité des commerçants de la rue Rambuteau vont participer aux illuminations de la rue Rambuteau, qui va ainsi être illuminée en cette fin d'année 2015 sans que le Conseil de quartier ait à apporter sa contribution comme cela a été proposé à la présidente de l'association.

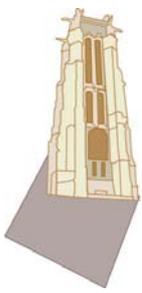
Il est signalé une camionnette verte sur un emplacement de transport de fond depuis 6 semaines dans la rue rambuteau.

## **Divers**

Le problème du nourrisseur de pigeons est à nouveau abordé en réunion. Les membres du Conseil restent dans l'attente des procédures en cours.

## **Prochaine réunions :**

**Mercredi 16 décembre 2015, de 19h à 21h, en salle Calmon (4<sup>e</sup> étage de la Mairie du 4<sup>e</sup>)**



**Présent(e)s :** Mme Bellaïche, M. Berard, Mme Breban, M. Colboc, M. Dran, Mme Etchart, Mme Gallen, M. Genel, M. Grenu, M. Loeb, Mme Moreau Sun, M. Moskovicz, M. Loeb, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Prazan, Mme Robert-Stock, Mme Schoonejans, Mme Donikian et Mme Vallantin.

**Excusé(e)s :** Mme de Linde, Mme Hérault et M. Riondet-Genevier.

**Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4<sup>e</sup> et élu référent du Conseil de quartier Saint-Merri.**

Julien Landel accueille avec enthousiasme les nouveaux membres du Conseil de quartier et insiste sur son attachement au quartier Saint-Merri dans lequel il habite depuis quinze ans. Il précise que deux élus municipaux sont en charge des quatre Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> arrondissement : Pacôme Rupin, Adjoint au Maire chargé notamment du commerce et de l'engagement associatif est élu référent des Conseils de quartier Les Iles et Arsenal, et lui-même, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire chargé de l'espace public et des transports est élu référent des Conseils de quartiers Saint-Gervais et Saint-Merri. Il précise qu'il est d'usage d'avoir un point d'actualité de l'élu référent en début de réunion du Conseil de quartier suivi d'un temps propre aux conseillers de quartier de débat et de construction de projets.

Il rappelle les trois missions définies suite à la réforme des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> et présentées lors de la réunion d'accueil des nouveaux membres du 23 novembre 2015 :

- la mission d'animation qui vise à créer du lien social à travers des actions de convivialité destinées à faire vivre son quartier.
- la mission de médiation qui cible les problématiques d'espace public et permet de créer une relation avec les restaurateurs, avec des établissements ou des commerces du quartier.
- l'orientation des budgets qui offre aux Conseils de quartier l'opportunité de flécher une partie du budget de la mairie d'arrondissement au moyen d'une part de ses budgets d'investissement et de fonctionnement, et d'autre part dans le cadre du dispositif du budget participatif.

Il insiste sur la nécessité de venir sans contrainte aux réunions mensuelles du Conseil de quartier et en fonction de ses disponibilités aux réunions de groupes thématiques. Il souligne l'importance de trouver son plaisir personnel dans ce lieu de réflexion et d'imagination qui œuvre en faveur de l'intérêt général. Il invite les membres du Conseil de quartier à lui faire remonter les dysfonctionnements repérés dans le quartier par mail et permettre ainsi aux réunions d'être des lieux de préparation et de mise en place d'actions.

Il explique que le Conseil de quartier Saint-Merri travaille sur divers sujets dont la Mairie du 4<sup>e</sup> assure le suivi et qu'il est invité, suite au renouvellement de ses membres et de la charte des Conseils de quartier, à faire de nouvelles propositions pour le quartier. Il annonce la possibilité en janvier de déposer des projets au titre du budget participatif et fait part du souhait du café situé à l'angle de la rue du Temple et de la rue du Plâtre de proposer le réaménagement de la rue du Plâtre.

**Tour de table et point des dossiers en cours**

Alain Genel invite les membres du Conseil de quartier à se présenter succinctement en précisant leur adresse de domiciliation et les motivations de leur participation au Conseil de quartier. La propreté et la végétalisation sont les thèmes prédominants dans les préoccupations des membres présents. Les nouveaux membres inscrits partagent la volonté de mieux connaître leur quartier et d'y favoriser le lien social grâce à des actions communes. L'aménagement de l'espace

public et l'architecture restent des centres d'intérêt pour certains membres réinscrits qui rappellent le travail mené sur la rue Nicolas Flamel ou la place Edmond Michelet. Le souhait de créer du lien social à travers la culture et de développer des projets culturels est également proposé par plusieurs membres.

Au regard des sujets évoqués, Julien Landel précise que depuis 2001 le budget de fonctionnement des services de la propreté ont doublé : il est estimé à plus de 500 millions par an et plus de 300 millions d'euros sont consacrés au budget d'investissement. Le service de nettoyage s'est vu amélioré depuis une dizaine d'années et l'application *Dans ma rue* y contribue fortement. Julien Landel souligne cependant que Paris connaît, malgré le travail considérable des agents de la propreté, un réel problème d'incivilités sur l'espace public. Il ajoute que le montant de la verbalisation des jets de mégots sur la voie publique a augmenté, passant de 35 à 68 euros et fait part de la grande difficulté à combattre ce problème d'incivilités de la part des parisiens et des touristes.

Il réaffirme sa disponibilité à répondre aux demandes par mail, précisant par ailleurs qu'il apportera une réponse à la dernière sollicitation concernant la rue Saint-Merri.

Alain Genel, président du Conseil de quartier, se réjouit de l'énergie et des qualités émanant du tour de table et précise que cela va permettre d'élargir les domaines d'actions du Conseil de quartier. Au delà des aménagements urbains, il souligne les potentialités importantes pour faire vivre l'espace urbain en faisant sortir les gens de chez eux et en développant l'animation du quartier. Il présente succinctement les projets sur lesquels le Conseil de quartier a jusqu'alors travaillé.

### Place Edmond Michelet

Le Conseil de quartier avait effectué une enquête auprès des riverains à la suite de quoi un projet avait été élaboré, qui n'a pu aboutir pour différentes raisons : contraintes budgétaires et impossibilité de planter des arbres en raison de la présence, en sous-sol, d'un tunnel d'aération des Halles. Un nouveau projet est en cours d'étude : végétalisation de pieds d'arbres, installation de deux sculptures réalisées par Xavier Veilhan, pose de mobilier urbain afin de créer un espace de halte. Alain Genel explique que le travail de réaménagement de cette place dure depuis de nombreuses années et qu'il est difficile de réunir l'ensemble des directions afin d'avancer de manière globale et constructive. Il ajoute cependant que ce projet de réaménagement est budgété par la Mairie du 4<sup>e</sup> et que Julien Landel a pris l'engagement qu'il soit réalisé pour le printemps 2016.

Les membres du Conseil de quartier attendent des retours sur la rencontre avec Sophie Hyafil annoncée dans les réponses d'octobre 2015.

### Rue Saint-Merri

La question des abords de la rue Saint-Merri a été longuement traitée et débattue au cours de plusieurs réunions du Conseil de quartier et a abouti au rabotage de la pointe de la fontaine existante et à l'inversion du sens de la rue. Actuellement le Conseil de quartier appuie la démarche des parents d'élèves pour l'obtention d'un point école qui aiderait à la traversée de la rue du Renard au moment de la sortie de l'école.

### Budget participatif

En 2015, le conseil de quartier a déposé un projet visant à créer de nouvelles entrées pour le Square de la tour Saint-Jacques, mais le projet n'a pas été retenu lors du vote des habitants du 4<sup>e</sup>.

Le second projet proposé concernait un aménagement du bas des rues des Archives et du Temple. Cette proposition s'est vu intégrée par les services de la Ville dans un projet parisien beaucoup plus important et très coûteux intitulé « Piétonisation du Marais ». Ce projet n'a évidemment pas été retenu lors du vote des Parisiens.

### Projet de végétalisation

Le Conseil de quartier travaille à l'installation de jardinières dans la rue des Juges Consuls via le permis de végétalisation de la Ville de Paris avant de le décliner à d'autres rues du quartier.

La terre et les graines étant fournies par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, les bacs seraient financés par le conseil de quartier.

### Cloître Saint-Merri

Suite aux derniers aménagements de l'espace situé au croisement de la rue du cloître Saint-Merri et de la rue Saint-Martin (retrait des palissades pose de bancs, poubelles et jardinières), le Conseil de quartier mène un double travail : la végétalisation d'un mur orienté Ouest du Cloître et la réalisation sur le mur d'une œuvre de street art réalisé par le collectif Vivre La Peinture. Le projet de street art est actuellement en cours d'étude sur un nouveau mur (angle rue Aubry le Boucher et rue Quincampoix) en raison du refus des copropriétaires du 84 rue Saint-Martin.

### **Projets 2016**

La restauration de la fontaine Maubuée, projet proposé par un membre du Conseil au budget participatif 2015 et non retenu au vote des habitants, fera l'objet en 2016 d'un travail du Conseil de quartier qui souhaite le mettre en œuvre. L'année 2016 sera également consacrée au suivi et à la finalisation du projet d'aménagement de la place Edmond Michelet, la végétalisation du cloître Saint-Merri et la réalisation de l'œuvre de street art de VLP. Le projet de réveiller les consciences et de faire du 4<sup>e</sup> arrondissement un arrondissement exemplaire en termes de handicap est également suggéré. Enfin, il conviendra de décider très vite ce que le Conseil de quartier peut proposer au titre du budget participatif. Les marches exploratoires contribueront largement à établir des diagnostics concrets fort utiles à cet égard, même si compte tenu des délais imposés pour l'exercice 2016, cela servira surtout pour 2017.

### **Divers**

Alain Genel invite les membres à participer aux dispositifs solidaires de la Mairie du 4<sup>e</sup> : plan grand froid et dîners organisés en Mairie du 4<sup>e</sup>. Il souhaite qu'on leur fasse savoir auprès de qui il faut s'inscrire pour ce faire.

Le Conseil de quartier envisageait d'organiser le samedi 9 janvier un repas des migrants, mais compte tenu d'une faible présence des migrants à cette date, ce projet va être repoussé à une date ultérieure.

### **Prochaine réunions :**

**Mardi 12 janvier 2016, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4<sup>e</sup>**